

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1472

20 juin 2013

### SOMMAIRE

Alqarra Holding S.à r.l. ....	70626	Full Services Engineering S.A. ....	70613
Althe S.A. ....	70648	H2O Land S.à r.l. ....	70614
Asc Design S.à r.l. ....	70646	Immogestion Frank S.à r.l. ....	70614
Box Finance Luxembourg 1 S.à r.l. ....	70615	Immogestion Frank S.à r.l. ....	70614
Box Finance Luxembourg 2 S.à r.l. ....	70611	Innpact S.à r.l. ....	70614
BSI-Multinvest SICAV ....	70611	KKR Jet Stream (Luxembourg) S.à r.l. ...	70631
Burago S.à r.l. ....	70654	Media & Internet Communications ....	70640
Burinvest Immo A.G. ....	70610	Munich Holdings II Corporation ....	70637
Caillo Sàrl ....	70612	Paction S.à r.l. ....	70615
Capital Sports Investments S.à r.l. ....	70649	PH (SPF) S.A. ....	70615
Captiva Capital II S.à r.l. ....	70611	Prologis European Logistics Partners S.à	
Cinven Manco S.à r.l. ....	70651	r.l. ....	70633
Cleome Index ....	70611	Property4east.com ....	70640
Copper Acquisition S.à r.l. ....	70612	Resma (Restaurant Management) S.A. ...	70615
Copper Holdings Flexible S.à r.l. ....	70612	Reyl Private Office (Luxembourg) S.à r.l.	
Culture Holding S.à r.l. ....	70612	.....	70615
Cum Grano Salis S.à r.l. ....	70628	Synerco S.à r.l. ....	70645
DD-Trust (SPF) S.A. ....	70656	TRG SOF Holdings V (Luxembourg), S.à	
Dundee International (Luxembourg) In-		r.l. ....	70637
vestments 1 S.à r.l. ....	70633	UBS (Lux) Sicav 2 ....	70610
Eurofleur ....	70614	Willerfunds Management Company S.A.	
Fifth Ave Participations, S.à r.l. ....	70612	.....	70610
Fisch Fund Services AG ....	70613	Willow Corp S.à r.l. ....	70642
Fluxinvest International S.A. ....	70614	Willow Corp S.à r.l. ....	70610
Foch Partners Luxembourg ....	70613	WWRD Acqco S.à r.l. ....	70616
Fral S.A. ....	70613	ZTA 1 S.A. ....	70641
FTFIP Finland (Lux) S.à r.l. ....	70613		

**UBS (Lux) Sicav 2, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 109.504.

Les comptes annuels au 31 octobre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour UBS (Lux) SICAV 2*  
UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.  
Benjamin Wacker / Vitali Schetle  
*Associate Director / Director*

Référence de publication: 2013055117/13.

(130067578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2013.

---

**Willow Corp S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 160.302.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2013.

Maître Léonie GRETHEN  
*Notaire*

Référence de publication: 2013055135/12.

(130067585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2013.

---

**Willerfunds Management Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 23.561.

*Extrait des résolutions circulaires prises par le conseil d'administration*

Le siège social de la société WILLERFUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A., une société anonyme de droit Luxembourgeois immatriculée sous le numéro RCS B23.561 et ayant son siège social au 15, Boulevard F.D. Roosevelt, L-2540 Luxembourg, a été transféré au 3, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> Mars 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié conforme  
*Pour WILLERFUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A*

Référence de publication: 2013055138/14.

(130066822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2013.

---

**Burinvest Immo A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2621 Luxembourg, 4, Montée des Tilleuls.  
R.C.S. Luxembourg B 46.618.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30/04/2013.

*Pour: BURINVEST IMMO A.G.*  
Société anonyme  
Experta Luxembourg  
Société anonyme  
Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Susane Goncalves Martins

Référence de publication: 2013056072/15.

(130069878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

---

**BSI-Multinvest SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 74.740.

—  
*Extrait de la lettre de démission du 10 avril 2013:*

A démissionné du Conseil d'Administration avec effet au 10 avril 2013:

- Mr Nicola Battalora, Membre du conseil d'administration, 6 Avenue Marie-Thérèse, L-2132, Luxembourg  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour BSI-Multinvest SICAV*  
UBS Fund Services (Luxembourg) S.A  
Guillaume André / Benjamin Wacker  
*Director / Associate Director*

Référence de publication: 2013056069/15.

(130069576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

---

**Box Finance Luxembourg 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 153.298.

—  
Le Bilan et l'affectation du résultat au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2013.

Box Finance Luxembourg 2 S.à r.l.  
F.W.J.J. Welman  
*Manager A*

Référence de publication: 2013056041/14.

(130068866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

---

**Cleome Index, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 72.234.

—  
Le rapport annuel au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour CLEOME INDEX SICAV*  
RBC Investor Services Bank S.A.  
Société anonyme

Référence de publication: 2013056137/12.

(130069781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

---

**Captiva Capital II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 11, rue Sainte Zithe.  
R.C.S. Luxembourg B 110.391.

—  
A l'attention des associés

Laetitia Ambrosi, née le 12 mars 1975 à Lyon, France, ayant pour adresse professionnelle 20 rue de La Poste, L-2346, Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

déclare par la présente avoir démissionné en tant que gérant de catégorie A de la société Captiva Capital II S. à r.l., à compter du 1<sup>er</sup> mai 2013.

Signé à Luxembourg, le 30 avril 2013.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2013056114/13.

(130069267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

---

**Caillo Sarl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-8606 Bettborn, 86, rue Principale.  
R.C.S. Luxembourg B 132.187.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

24, Rue Léon Kauffman L-1853 Luxembourg

Référence de publication: 2013056111/10.

(130069063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

---

**Culture Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2422 Luxembourg, 3, rue Renért.  
R.C.S. Luxembourg B 120.904.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2013056109/10.

(130068727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

---

**Copper Holdings Flexible S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.012.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 161.127.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2013.

Référence de publication: 2013056103/10.

(130069413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

---

**Copper Acquisition S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 14.689.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 156.058.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2013.

Référence de publication: 2013056102/10.

(130069409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

---

**Fifth Ave Participations, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2336 Luxembourg, 6, Montée Pilate.  
R.C.S. Luxembourg B 135.043.

*Extrait des résolutions prises par les associés de la société*

Les associés de la société acceptent la démission de Raymond O'Neill en tant que gérant de la société avec effet au 30 avril 2013.

Les associés de la société décident de nommer en tant que gérant, avec effet au 1<sup>er</sup> mai 2013 et pour une durée indéterminée:

- Anna Monique Melis, né le 14 avril 1966 à Vasterled, Sweden, avec adresse professionnelle à One London Wall, Level 10, London, EC2Y 5HB

Référence de publication: 2013056238/14.

(130069557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

---

**Fisch Fund Services AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 51.063.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 25 avril 2013.

*Pour FISCH FUND SERVICES A.G.*

Société Anonyme

RBC INVESTOR SERVICES BANK S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2013056227/14.

(130069548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

**Foch Partners Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-1430 Luxembourg, 6, boulevard Pierre Dupong.

R.C.S. Luxembourg B 114.393.

Les comptes annuels au 30/06/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013056247/10.

(130069422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

**Fral S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 115.903.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013056248/10.

(130069106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

**FTFIP Finland (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 119.763.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Nuno Aniceto.

Référence de publication: 2013056252/10.

(130069398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

**Full Services Engineering S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4041 Esch-sur-Alzette, 4, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 100.269.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 2 mai 2013.

Référence de publication: 2013056254/10.

(130069778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

**Fluxinvest International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 125.467.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013056245/9.

(130069628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

**Eurofleur, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 38, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 135.189.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013056215/9.

(130069112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

**H2O Land S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 64.766.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013056314/9.

(130069304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

**Immogestion Frank S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3750 Rumelange, 8, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 105.631.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013056320/9.

(130069596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

**Immogestion Frank S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3750 Rumelange, 8, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 105.631.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013056321/9.

(130069597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

**Innpact S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1230 Luxembourg, 5, rue Jean Bertels.

R.C.S. Luxembourg B 134.935.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013056323/9.

(130069093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

**Box Finance Luxembourg 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 153.279.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2013.

Box Finance Luxembourg 1 S.à r.l.

F.W.J.J. Welman

Manager A

Référence de publication: 2013056040/14.

(130068862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

---

**PH (SPF) S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 94.735.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2013.

Chotin Barbara.

Référence de publication: 2013055692/10.

(130067872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

---

**Reyl Private Office (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 143.700.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour REYL PRIVATE OFFICE (LUXEMBOURG) S.à r.l.*

Référence de publication: 2013055721/10.

(130067982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

---

**Resma (Restaurant Management) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6162 Bourglinster, 8, rue du Château.

R.C.S. Luxembourg B 24.387.

Les comptes annuels du 01/01/2012 au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013055717/10.

(130067810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

---

**Paction S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1725 Luxembourg, 21-23, rue Henri VII.

R.C.S. Luxembourg B 170.306.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2013.

Référence de publication: 2013055684/10.

(130068283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

---

**WWRD Acqco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 38.517,83.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 177.093.

—  
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, the twenty-sixth day of March,  
before us, Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

KPS Luxco S.à r.l., société à responsabilité limitée, a limited liability company, incorporated and organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the R.C.S. Luxembourg under number B 143671 and having a share capital of EUR 12,500

hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. the appearing party is the sole shareholder (the Sole Shareholder) of WWRD Cayman Islands Acqco, an exempted company with limited liability, incorporated and organized under the laws of Cayman Islands, having its registered address at Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies of the Cayman Islands under number 222092(the Company).

II. that all the shares in the share capital of the Company are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda (the Meeting), hereinafter reproduced.

III. that by a resolution of the Sole Shareholder of the Company validly adopted on March 26, 2013, it was resolved to continue the Company from the Cayman Islands which is effective to transfer the Company's registered office, principal establishment and place of effective management from George Town, Grand Cayman, Cayman Islands to the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with immediate effect without the Company being dissolved, but on the contrary, with full corporate and legal continuance. All formalities required under the laws of Cayman Islands to give effect to that resolution have been duly performed.

IV. That the share capital is converted from USD 50,000 to EUR 38,517.83 and that the share premium of the Company is converted from USD 15,590,000 to EUR 12,009,860.57 by using the ECB exchange rate for USD/EUR of 1.2981 on 13 March 2013.

V. That the agenda of the Meeting is as follows:

1. Transfer of the Company's registered office, principal establishment and place of effective management from George Town, Grand Cayman, Cayman Islands to the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as from the date of this notarial deed, without the Company being dissolved, but on the contrary, with full corporate and legal continuance;

2. Adoption by the Company of the legal form of a Luxembourg private limited liability Company (société a responsabilité limitée) with the name WWRD Acqco S.à r.l.and acceptance of the Luxembourg nationality arising from the transfer of the principal establishment of the Company to the City of Luxembourg;

3. Amendment of the Company's memorandum and articles of association so as to conform them to the laws of Luxembourg, as a consequence of the Company becoming a Luxembourg law governed company subject to the Luxembourg company act, having a issued share capital of EUR 38,517.83 and a share premium of EUR 12,009,860.57.

4. Acknowledgment of the resignation of the current members of the board of managers of the Company and granting of discharge to them and appointment of new managers for an unlimited duration;

5. Establishment of the principal establishment of the Company at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

6. Miscellaneous.

VI. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to transfer the registered office, principal establishment and place of effective management of the Company from George Town, Grand Cayman, Cayman Islands to the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg with immediate effect, without the Company being dissolved, but on the contrary, with full corporate and legal continuance. The Sole Shareholder further declares that all formalities required under the laws of Cayman Islands to give effect to such transfer have been duly performed.

### Second resolution

The Sole Shareholder resolves that the Company adopts the form of a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name WWRD Acqco S.à r.l., accepts the Luxembourg nationality and shall as from the date of the present deed be subject to the laws of Grand Duchy of Luxembourg.

### Third resolution

As a result of the foregoing resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend the articles of association of the Company so as for them to be in conformity with the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

The restated articles of association of the Company shall read as follows:

## I. Name - Registered office - Object - Duration

**Art. 1. Name.** The name of the company is "WWRD Acqco S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg,, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law).

### Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

### Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

### Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

## II. Capital - Shares

### Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at thirty-eight thousand five hundred seventeen Euro and eighty-three Cent (EUR 38,517.83), represented by three million eight hundred fifty-one thousand seven hundred eighty-three (3,851,783) shares in registered form, with a par value of one Cent (EUR 0,01) each, all subscribed and fully paid-up and a share premium of twelve million nine thousand eight hundred sixty Euro and fifty-seven Cent (EUR 12,009,860.57).

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

**Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.4. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

**III. Management - Representation****Art. 7. Appointment and Removal of managers.**

7.1. The Company is managed by a board of managers (the Board) composed of at least one (1) class A manager (the Class A Manager) and one (1) class B manager (the Class B Manager), appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

**Art. 8. Board of managers.**

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board meets at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented and in the presence of at least one category A manager and one category B manager. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signature of one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

**Art. 9. Sole manager.**

9.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

**Art. 10. Liability of the managers.**

10.1. The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

#### IV. Shareholder(s)

##### **Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions.**

###### 11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

###### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

##### **Art. 12. Sole shareholder.**

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

#### V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

##### **Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

##### **Art. 14. External Auditors (Réviseurs d'entreprises).**

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises).

14.2. The shareholders appoint the external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

##### **Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

- (i) the Board draws up interim accounts;
- (ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;
- (iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company; and
- (v) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

### *Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to acknowledge with immediate effect the resignation of Mr. Pierre de Villemejeane and Mr. Anthony Jones from their position as members of the Board of Directors of the Company and grant them discharge for the performance of their duties as from the date of their appointment as members of the Board of Directors of the Company until the date hereof.

The Sole Shareholder further resolves:

to appoint with immediate effect as managers of the Company for an indefinite period of time:

#### *Class A Manager:*

- Mr. Michael Parks, born on 20 July 1955 in Port Lairge / Waterford, Ireland, residing at Showhome, 40 Castleton Road, Stoke-on-Trent ST3 7TD, United Kingdom;

#### *Class B Manager:*

- Mr Johannes Laurens de Zwart, born on 19 June 1967 in 's-Gravenhage, The Netherlands, and residing professionally at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

- Mr Martin Paul Galliver, born on 15 June 1980 in Monaco, Monaco, with professional domicile at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

### *Fifth resolution*

The Sole Shareholder resolves to establish the registered office, the principal establishment and the place of effective management of the Company at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

### *Sixth resolution*

The Sole Shareholder resolves that the current financial year shall end on 31 December 2013.

### Estimate of Costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately five thousand two hundred euro (EUR 5,200.-).

### Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Esch/Alzette, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

### La version française du texte précédent:

En l'an deux mille treize, le vingt-sixième jour de mars, par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

#### A COMPARU,

KPS Luxco S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et organisée selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B143671 et ayant un capital social de EUR 12,500,

ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée, résidant professionnellement à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

ladite procuration, après avoir été signée ne varietur, par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être soumise avec celui-ci à l'enregistrement.

La partie comparante, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis du notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. la partie comparante est l'associé unique (l'Associé Unique) de WWRD Cayman Islands Acqco, une société exonérée à responsabilité limitée, constituée et organisée en vertu des lois des Iles Caïmans, ayant son siège social à Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited., 190 Elgin Avenue., George Town, Grand Cayman KY1-9005, Iles Caïmans, enregistrée auprès du Registre des Compagnies des Iles Cayman sous le numéro 222092 (la Société).

II. toutes les parts sociales dans le capital social de la Société sont dûment représentées à cette assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour (l'Assemblée), ci-après reproduits.

III. que par une décision de l'Associé Unique de la Société valablement adoptée le 26 mars, 2013, il a été décidé de poursuivre l'activité de la Société des Iles Cayman et ce jusqu'au transfert du siège social de la Société, principal établissement et lieu de gestion effective de George Town, Grand Cayman, Iles Caïmans, à la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet immédiat et sans que la Société soit dissoute mais au contraire avec pleine continuation de sa personnalité morale et juridique. Toutes les formalités requises conformément à la législation des Iles Caïmans donnant effets aux présentes résolutions ont été dûment accomplies.

IV. que le capital social est converti de USD 50,000 en EUR 38,517.83 et que la prime d'émission de la Société est convertie de USD 15,590,000 en EUR 12,009,860.57 en utilisant le taux de change de la Banque Centrale Européenne de USD/EUR = 1.2981 en date du 13 Mars 2013.

V. que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Transfert du siège social, du principal établissement et de lieu de gestion effective de la Société de George Town, Grand Cayman, Iles Caïman à la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, à partir de la date de cet acte notarié, sans dissolution de la Société mais au contraire avec pleine continuation de sa personnalité morale et juridique.

2. Adoption par la Société de la forme juridique d'une société à responsabilité limitée sous la dénomination WWRD Acqco S.à r.l. et acceptation de la nationalité luxembourgeoise du fait du transfert du siège social, du principal établissement et de lieu de gestion effective de la Société à la Ville de Luxembourg.

3. Modification et refonte complète du memorandum et des statuts de la Société dans le but de les rendre conformes au droit luxembourgeois, du fait que la Société devienne une société régie par le droit luxembourgeois et soumise à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée et ayant un capital social émis de EUR 38,517.83 et une prime d'émission de EUR 12,009,860.57.

4. Prise d'acte de la démission des membres actuels du conseil de gérance de la Société et octroi de la décharge à ceux-ci, et nomination de nouveaux gérants pour une durée indéterminée.

5. Etablissement du siège social, du principal établissement et de l'administration centrale de la Société au 46A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

6. Divers.

VI. Que l'Associé Unique pris les résolutions suivantes:

### *Première résolution*

L'Associé Unique décide de transférer le siège social, le principal établissement, et lieu de la gestion effective de la Société de George Town, Grand Cayman, Iles Caïman, à la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet immédiat, sans dissolution de la Société mais au contraire avec pleine continuation de la personnalité morale et juridique. L'Associé Unique déclare de plus que toutes les formalités requises selon les lois des Iles Cayman pour donner effet à un tel transfert ont été prises.

### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide que la Société adopte la forme d'une société à responsabilité limitée sous la dénomination WWRD Acqco S.à r.l., accepte la nationalité luxembourgeoise et sera soumise aux lois du Grand-Duché de Luxembourg à compter de la date du présent acte.

### *Troisième résolution*

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de modifier et d'effectuer une complète refonte des statuts de la Société afin de les rendre conformes au droit luxembourgeois.

Les statuts reformulés auront désormais la teneur suivante

## **I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "WWRD Acqco S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut obtenir et détenir des emprunts et des créances. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

### Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à trente-huit mille cinq cent dix-sept euros et quatre-vingt-trois cents (EUR 38.517,83), représenté par trois millions huit cent cinquante et un mille sept cent quatre-vingt-trois (3.851.783) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de one cent (EUR 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées et une prime d'émission de douze millions neuf mille huit cent soixante euros et cinquante-sept centimes (EUR 12,009,860.57).

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les Parts Sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Sous réserve de toute disposition contraire contenue dans un pacte d'associés conclu de temps à autre entre les associés et la Société, les Parts Sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les Parts Sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé et sous réserve de toute disposition contraire contenue dans un pacte d'associés conclu de temps à autre entre les associés et la Société, la cession des Parts Sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'approbation préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de Parts Sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres Parts Sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

## III. Gestion - Représentation

### Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un conseil de gérance (le Conseil) composé d'au moins un (1) gérant de classe A (le Gérant de Classe A), et un (1) gérant de classe B (le Gérant de Classe B), nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur fonction. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

### Art. 8. Conseil de gérance.

#### 8.1. Pouvoirs du Conseil

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

#### 8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de tout gérant au siège social de la Société ou au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixées dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés, et en la présence d'au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication, lancé de Luxembourg, permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier,

de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

### 8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

### Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

### Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## IV. Associé(s)

### Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

#### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme eux-mêmes comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

### Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

### Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

### Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

### Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables et l'article 7.1.

15.3. Sous réserve des dispositions de l'article 15.2, des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés de la manière décrite à l'article 15.2 relatif aux bénéfices distribuables.

## VII. Dispositions Générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

*Quatrième résolution*

Les Associés décident de prendre acte de la démission, avec effet immédiat, de Mr. Pierre de Villemejeane and Mr. Anthony Jones de leur mandat de membres du Conseil d'Administration de la Société et de leur octroyer décharge pleine et entière (quitus) pour l'exécution de leurs fonctions de la date de leur nomination comme membres du Conseil d'Administration la Société jusqu'à la date des présentes.

L'Associé Unique décide en outre:

de nommer avec effet immédiat en tant que gérant de la Société pour une durée indéterminée:

*Gérant de catégorie A:*

- Mr Michael Parks, né le 20 juillet 1955 à Port Lairge / Waterford, Irlande, ayant pour adresse le Showhome, 40 Castleton Road, Stoke-on-Trent ST3 7TD, Royaume-Uni;

*Gérant de catégorie B:*

- M Johannes Laurens de Zwart, né le 19 juin 1967 à 's-Gravenhage, Pays-Bas, ayant pour adresse professionnelle le 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

- M Martin Paul Galliver, né le 15 juin 1980 à Monaco, Monaco, ayant pour adresse professionnelle le 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

*Cinquième résolution*

Les Associés décident d'établir le siège social, le principal établissement et le lieu de gestion effective de la Société au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

*Sixième résolution*

L'Associé unique décide que le premier exercice social se termine le 31 Décembre 2013.

*Estimation des coûts*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait du présent acte, s'élèvent approximativement à cinq mille deux cents euros (EUR 5.200,-).

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 28 mars 2013. Relation: EAC/2013/4306. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013061144/579.

(130075325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2013.

**Alqarra Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 5.850.000,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 157.830.

In the year two thousand and thirteen, on the fourteenth of March.

Before US, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg.

There appeared:

Gulf Merchant Bank Limited, a limited liability corporation, registered with the Dubai International Financial Centre (Registration Number 00262), with registered office in Sheikh Zayed Road, Level 22, Emirates Towers, 506550 Dubai, Emirats Arabes Unis,

hereby represented by Mrs Corinne PETIT, private employee, residing professionally at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Dubai, United Emirates Arabs on January 13<sup>th</sup>, 2013.

The said proxy, signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in her capacity as the sole shareholder, has requested the undersigned notary to enact the following:

The appearing party is the sole shareholder of "Alqarra Holding S.à r.l.", a limited liability corporation with registered office in L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey, incorporated by deed of the undersigned notary on December 23<sup>rd</sup>, 2010 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 338 dated February 19<sup>th</sup>, 2011. These Articles of Association have been amended for the last time by deed of the undersigned notary on January 30<sup>th</sup>, 2013 and not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The capital of the company is fixed at five million three hundred fifty thousand euro (EUR 5,350,000) represented by forty-two thousand eight hundred (42,800) shares, with a nominal value of one hundred twenty-five euro (EUR 125) each, entirely paid in.

The appearing party takes the following resolutions:

#### *First resolution*

The sole shareholder resolves to increase the corporate capital by an amount of five hundred thousand euro (EUR 500,000), so as to raise it from its present amount of five million three hundred fifty thousand euro (EUR 5,350,000) to five million eight hundred fifty thousand euro (EUR 5,850,000), by issuing four thousand (4,000) new shares with a par value of one hundred twenty-five euro (EUR 125) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

#### *Subscription and liberation*

The appearing sole shareholder "Gulf Merchant Bank Limited" declares to subscribe to four thousand (4,000) new shares and to pay them up, fully in cash, at its par value of one hundred twenty-five euro (EUR 125), so that the amount of five hundred thousand euro (EUR 500,000) is at the free disposal of the Company, proof of which as been given to the undersigned notary.

#### *Second resolution*

The appearing sole shareholder resolves to amend article 6 of the articles of incorporation, so as to reflect the increase of capital, which shall henceforth have the following wording:

« **Art. 6.** The capital is set at five million eight hundred fifty thousand euro (EUR 5,850,000) represented by forty-six thousand eight hundred (46,800) shares of a par value of one hundred twenty-five euro (EUR 125) each."

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons, the appearing persons signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la version française**

L'an deux mille treize, le quatorze mars.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Gulf Merchant Bank Limited, une «company limited by shares», selon le droit de l'Emirat de Dubaï, enregistrée à Dubaï International Financial Centre (Registration Number 00262), avec siège social au Sheikh Zayed Road, Level 22, Emirates Towers, 506550, Dubaï, Emirats Arabes Unis,

ici représentée par Madame Corinne PETIT, employée privée, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, en vertu d'une procuration délivrée à Dubaï, Emirats Arabes Unis, le 13 mars 2013.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associée unique, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

La société comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée «Alqarra Holding S.à r.l.», avec siège social à L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 23 décembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 338 du 19 février 2011 dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 30 janvier 2013, et non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Le capital social de la société est fixé à cinq millions trois cent cinquante mille euros (5.350.000.- EUR) représenté par quarante-deux mille huit cents (42.800) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125.- EUR) chacune.

L'associée unique prend les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de cinq cent mille euros (500.000.- EUR) afin de le porter de son montant actuel de cinq millions trois cent cinquante mille euros (5.350.000.- EUR) à cinq millions huit cent cinquante mille euros (5.850.000.- EUR), par l'émission de quatre mille (4.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125.- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

*Souscription et libération*

Et à l'instant, quatre mille (4.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125.- EUR) ont été souscrites par l'associée unique «Gulf Marchant Bank Limited» et entièrement libérée en espèces, de sorte que le montant de cinq cent mille euros (500.000.- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

*Deuxième résolution*

L'associée unique décide, suite à la résolution précédemment prise, de modifier l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé cinq millions huit cent cinquante mille euros (5.850.000.- EUR) représenté par quarante-six mille huit cents (46.800) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125.- EUR) chacune.»

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires de la partie comparante, connus du notaire par noms, prénoms usuels, état et demeure, ils ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 mars 2013. LAC/2013/13104. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

*Le Receveur ff. (signé):* Carole Frising.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2013.

Référence de publication: 2013055219/99.

(130068445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

**Cum Grano Salis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 39.075.875,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 86.375.

In the year two thousand and thirteen, on the third day of April.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (hereafter the Meeting) of the sole shareholder of Cum Grano Salis S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 86.375 (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, dated February 14, 2002, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - No. 891 of June 12, 2002. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time on November 27, 2012 and published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - No. 521 for the last time on March 2, 2013.

There appeared:

Alea lacta Est (Lux) S.à r.l./B.V., a private limited liability company (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid), having its registered seat (statutaire zetel) at Rotterdam, the Netherlands and registered under Luxembourg law as a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 85.762, with office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the Sole Shareholder),

hereby represented by Ann Bruggeman, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with the deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

- that it is the Sole Shareholder of the Company,
- that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Dissolution of the Company and decision to voluntarily put the Company into liquidation (liquidation volontaire);
2. Appointment of Fairland Property Ltd, as liquidator (liquidateur) in relation to the voluntary liquidation of the Company (the Liquidator);
3. Determination of the powers of the Liquidator and determination of the liquidation procedure of the Company;
4. Decision to instruct the Liquidator to realise, on the best possible terms and for the best possible consideration, all the assets of the Company and to pay all the debts of the Company; and
5. Miscellaneous.

- that the Sole Shareholder takes the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to dissolve and to voluntary put the Company into liquidation (liquidation volontaire).

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to appoint Fairland Property Ltd, a company duly organised and existing under the laws of the British Virgin Islands, with registered office at Wickams Cay 1, PO BOX 3161 Road Town, Tortola, British Virgin Islands, as liquidator (the Liquidator) in relation to the voluntary liquidation of the Company. The Liquidator is empowered to do everything which is required for the liquidation of the Company and the disposal of the assets and liabilities of the Company under its sole signature for the performance of his duties.

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to confer to the Liquidator the powers set out in articles 144 and seq. of the Luxembourg act dated August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law).

The Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the Sole Shareholder. The Liquidator may, under its sole responsibility, delegate some of its powers, for especially defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The Liquidator shall be authorised to make advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the Sole Shareholder.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to instruct the Liquidator to realise, on the best possible terms and for the best possible consideration, all the assets of the Company and to pay all the debts of the Company.

*Costs*

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand five hundred Euros (1,500.- EUR).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, recognized that at the request of the party hereto, these minutes have been worded in English followed by a French translation. In the case of discrepancy between the English and the French versions, the English version shall prevail.

The documents having been read and translated to the representative of the person appearing, he signed with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le troisième jour du mois d'avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Cum Grano Salis S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 86.375, constituée le 14 février 2002, suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, publié le 12 juin 2002 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 891. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été

modifiés pour la dernière fois le 27 novembre 2012 et publiés le 2 mars 2013 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 521.

A comparu:

Alea lacta Est (Lux) S.à r.l./B.V., une société à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid), ayant son siège statutaire (statutaire zetel) à Rotterdam, Pays-Bas, et immatriculée à Luxembourg en tant que société à responsabilité limitée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés Luxembourgeois sous le numéro B 85.762 ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg (l'Associé Unique),

représentée par Ann Bruggeman, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné restera annexée au présent acte aux fins de l'enregistrement.

L'Associé Unique, tel que représenté ci-dessus, a demandé au notaire instrumentaire de prendre acte:

- qu'il est l'Associé Unique de la Société,

- que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Dissolution de la Société et décision de mettre la Société en liquidation volontaire;

2. Nomination de Fairland Property Ltd, en tant que liquidateur dans le cadre de la liquidation volontaire de la Société (le Liquidateur);

3. Attribution des pouvoirs au Liquidateur et détermination de la procédure de liquidation de la Société;

4. Décision de confier au Liquidateur la mission de réaliser, dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions, tous les actifs de la Société, et de payer toutes les dettes de la Société; et

5. Divers.

- que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique a décidé de dissoudre et de volontairement mettre la Société en liquidation (liquidation volontaire).

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique a décidé de nommer Fairland Property Ltd, une société constituée et existant sous le droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Wickams Cay 1, PO BOX 3161 Road Town, Tortola, les Iles Vierges Britanniques, comme liquidateur (le Liquidateur), dans le cadre de la liquidation volontaire de la Société. Le Liquidateur est autorisé à accomplir tout ce qui est nécessaire à la liquidation de la Société et à la réalisation des actifs et du passif de la Société sous sa seule signature pour l'exécution de son mandat.

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique a décidé d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi).

Le Liquidateur est autorisé à passer tous les actes et à exécuter toutes les opérations, en ce compris les actes prévus à l'article 145 de la Loi, sans l'autorisation préalable de l'Associé Unique. Le Liquidateur pourra déléguer, sous sa seule responsabilité, certains de ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécifiquement définies, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

Le Liquidateur est autorisé à verser des acomptes sur le boni de liquidation à l'Associé Unique.

#### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique a décidé de confier au Liquidateur la mission de réaliser, dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions, tous les actifs de la Société, et de payer toutes les dettes de la Société.

#### *Frais*

Les dépenses, frais et rémunérations et charges qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte sont estimés à environ mille cinq cents Euros (1.500,- EUR).

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, a constaté, qu'à la requête du comparant, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française. En cas de divergence entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant de la partie comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. BRUGGEMAN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 11 avril 2013. Relation: LAC/2013/16723. Reçu douze euros (12,- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 26 avril 2013.

Référence de publication: 2013054571/132.

(130067687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2013.

**KKR Jet Stream (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 148.323.

In the year two thousand thirteen,  
on the nineteenth day of the month of April.

Before Us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in SANEM (Grand Duchy of Luxembourg),

is held an Extraordinary General Meeting (the "Meeting") of the shareholders of "KKR Jet Stream (Luxembourg) S.à r.l." (the "Company"), a "société à responsabilité limitée", established and having its registered office at 63 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 148 323, incorporated pursuant to a notarial deed enacted on 23 September 2009, published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 2023 of 15 October 2009, page 97058.

The articles of incorporation of the Company were amended for the last time pursuant to a notarial deed enacted on 05 March 2010, which deed has been published in the the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 843 of 23 April 2010, page 40444.

The Meeting was opened by Dr. Wolfgang ZETTEL, manager, with professional address in Luxembourg, being the chairman,

who appoints as secretary Dr. Jan KÖNIGHAUS, Chief Legal Counsel, with professional address in Luxembourg.

The Meeting elects as scrutineer Mrs Mélanie JACOBS, employee, with professional address in Luxembourg.

The board of the Meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the office and the undersigned notary. Said list as well as the proxies will be registered with the minutes.

II. As appears from the attendance list eighteen thousand seven hundred and sixty-five (18,765) shares representing the entire corporate capital of the Company set at eighteen thousand seven hundred and sixty-five US Dollars (USD 18,765) are represented so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III. The agenda of the present Meeting is the following:

1. Dissolution of the Company and decision to put it into liquidation.
2. Decision to appoint "Avega Services (Luxembourg) S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, established and having its registered office at 63 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under section B number 140 376), as sole liquidator of the Company.
3. Determination of the powers conferred upon the liquidator.

After deliberation, the following resolutions were unanimously taken:

*First resolution*

The Meeting RESOLVES to proceed to the immediate dissolution of the Company and to pronounce its liquidation as of today.

*Second resolution*

The Meeting RESOLVES to appoint:

the company "Avega Services (Luxembourg) S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, established and having its registered office at 63 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under section B number 140 376),

as sole liquidator of the Company.

*Third resolution*

The Meeting RESOLVES to confer the following powers upon the liquidator:

The liquidator has the broadest powers as provided for by articles 144 to 148 bis of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

The liquidator may accomplish all the acts provided for by article 145 without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

The liquidator may exempt the registrar of mortgages from proceeding with any automatic registration; renounce all in rem rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove any attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other encumbrance.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

The liquidator may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of its powers it determines and for the period it will fix.

The liquidator may distribute the Company's assets to the partners in cash or in kind to his willingness in the proportion of their participation in the capital.

There being no further business on the agenda, the Meeting was thereupon closed.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille treize,

le dix-neuvième jour du mois d'avril.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire demeurant à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire (l'«Assemblée») des associés de la société «KKR Jet Stream (Luxembourg) S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 63 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148 323, constituée suivant acte notarié reçu en date du 23 septembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et des Associations numéro 2023 du 15 octobre 2009, page 97058.

Les statuts de la Société furent modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié dressé en date du 05 mars 2010, lequel acte fut publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et des Associations numéro 843 du 23 avril 2010, page 40444.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Dr. Wolfgang ZETTEL, manager, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Dr. Jan KÖNIGHAUS, Chief Legal Counsel, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Mélanie JACOBS, employée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau et le notaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il résulte de cette liste de présence que dix-huit mille sept cent soixante-cinq (18,765) parts sociales représentant l'intégralité du capital social fixé à dix-huit mille sept cent soixante-cinq Dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 18,765) sont représentées à la présente Assemblée, de sorte que l'Assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est conçu comme suit:

1. Dissolution de la Société et décision de sa mise en liquidation.

2. Décision de nommer la société «Avega Services (Luxembourg) S.à r.l.", une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 63 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 140 376, en tant que seul liquidateur de la Société.

3. Détermination des pouvoirs conférés au liquidateur.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Assemblée a DÉCIDÉ la dissolution immédiate de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée a DÉCIDÉ de nommer:

la société «Avega Services (Luxembourg) S.à r.l.", une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 63 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 140 376,

en tant que seul liquidateur de la Société.

*Troisième résolution*

L'Assemblée a DECIDE d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus ainsi que prévu aux articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Le liquidateur peut accomplir tous les actes visés à l'article 145 sans demander l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où cette autorisation serait requise.

Le liquidateur peut exempter le registre des hypothèques de faire une inscription automatique; renoncer à tous les droits réels, droits préférentiels, hypothèques, actions en rescision; enlever les charges, avec ou sans paiement de toutes les inscriptions préférentielles ou hypothécaires, transcriptions, charges, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur n'a pas à faire l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Le liquidateur pourra, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie de ses pouvoirs dans une étendue et pour une durée qu'il fixera.

Le liquidateur pourra distribuer les actifs de la Société aux actionnaires en numéraire ou en nature selon sa volonté en fonction de leur participation au capital.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les personnes comparantes ont signé avec Nous notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: W. ZETTEL, J. KÖNIGHAUS, M. JACOBS, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 23 avril 2013. Relation: EAC/2013/5376. Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2013054805/129.

(130067283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2013.

**Dundee International (Luxembourg) Investments 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.589.486,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 162.359.

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société en date du 24 avril 2013 que M. Mark Hogan a été révoqué comme gérant A de la Société, avec effet immédiat.

Il résulte des mêmes résolutions de l'associé unique que M. George Valentini, né le 21 juin 1958 à Hamilton, Canada avec adresse professionnelle au 1 First Canadian Place, Toronto, Canada M5X 1B8, a été nommé comme gérant A de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2013.

*Pour la Société*

*Mandataire*

Référence de publication: 2013055403/17.

(130068013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

**Prologis European Logistics Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 174.332.

In the year two thousand and thirteen, on the nineteenth day of March,  
before us Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

Prologis PELP Holding GP LLC, a Delaware limited liability company (registered number 5249312), whose registered office is at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA acting on behalf of Prologis PELP Holding

LP, a Scottish limited partnership (registered number SL11951) whose principal place of business is at 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ,

hereby represented by Mr Peter Cassells, fund manager, with professional address in Luxembourg,  
by virtue of a proxy under private seal given on 18 March 2013,

NBIM Nerva S.à r.l., a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 172.917,

hereby represented by Me Anneleen Hofkens, lawyer, with professional address in Luxembourg,  
by virtue of a proxy under private seal given on 15 March 2013,  
(the "Shareholders").

Such proxies, signed by the proxyholders and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed.

The Shareholders have requested the undersigned notary to record that the Shareholders are the sole shareholders of PROLOGIS EUROPEAN LOGISTICS PARTNERS S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of fifty million twenty-five thousand and one euro (EUR 50,025,001.-), with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary, of 13 December 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 464 of 26 February 2013 and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 174.332 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on 19 March 2013, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Shareholders, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

#### *Agenda*

- To reduce the corporate capital of the Company by an amount of one euro (EUR 1.-) so as to reduce it from its present amount of fifty million twenty-five thousand and one euro (EUR 50,025,001.-) to fifty million twenty-five thousand euro (EUR 50,025,000.-).

- To cancel and redeem one (1) C Share with a nominal value of one euro (EUR 1.-), held by Prologis PELP Holding LP.

- To reimburse in cash one euro (EUR 1.-) to Prologis PELP Holding LP for the redemption of the C Share.

- To fully restate article 5 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the capital reduction.

- To confer all and any powers to the board of managers of the Company in order to implement the capital reduction hereinabove proposed.

- Miscellaneous

have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

#### *First resolution*

The Shareholders resolved to reduce the corporate capital of the Company by an amount of one euro (EUR 1.-) so as to reduce it from its present amount of fifty million twenty-five thousand and one euro (EUR 50,025,001.-) to fifty million twenty-five thousand euro (EUR 50,025,000.-).

#### *Second resolution*

The Shareholders resolved to cancel and redeem one (1) C Share with a nominal value of one euro (EUR 1.-), held by Prologis PELP Holding LP.

#### *Third resolution*

The Shareholders resolved to reimburse in cash one euro (EUR 1.-) to Prologis PELP Holding LP for the redemption of the C Share.

#### *Fourth resolution*

The Shareholder resolved to fully restate article 5 of the articles of incorporation of the Company. Said article will from now on read as follows:

#### **" Art. 5. Issued Capital.**

5.1 The issued capital of the Company is set at fifty million twenty-five thousand euro (EUR 50,025,000.-) divided into (i) forty million two hundred and sixty-eight thousand two hundred and thirty-six (40,268,236) A shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, (the "A Shares" and each an "A Share"), and (ii) nine million seven hundred and fifty-six thousand seven hundred and sixty-four (9,756,764) B shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, (the "B Shares" and each a "B Share"), all of which are fully paid up.

Without prejudice to other designations used in the Articles of Incorporation, the A Shares and the B Shares are together referred to as the "Shares" and each a "Share". The holders of the Shares are hereinafter referred to as the "Shareholders" and each a "Shareholder".

5.2 The rights and obligations attached to the Shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws.

5.3 In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any Share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used, upon decision of the Manager(s), to provide for the payment of any Shares which the Company may repurchase from its Shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve."

#### *Fifth resolution*

The Shareholders resolved to confer all and any powers to the board of managers of the Company in order to implement the above resolutions.

The board of managers of the Company is notably entitled and authorised to make the reimbursement of capital to Prologis PELP Holding LP by payment in cash, to fix the date and other formalities of such payment and to do all other things necessary and useful in relation to the above resolutions.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholders of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same proxyholders and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholders of the above appearing parties, who are known to the undersigned notary by their surname, first name, civil status and residence, such proxyholders signed together with the undersigned notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le dix-neuf mars,

par-devant nous Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

ont comparu:

Prologis PELP Holding GP LLC, une limited liability company du Delaware (immatriculée 5249312), ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis agissant au nom de Prologis PELP Holding LP, un limited partnership écossais (immatriculé SL11951) ayant son principal établissement au 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ,

représentée aux fins des présentes par Monsieur Peter Cassells, fund manager, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 18 mars 2013,

NBIM Nerva S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 172.917,

représentée aux fins des présentes par Maître Anneleen Hofkens, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 15 mars 2013, (les "Associés").

Les procurations, signées par les mandataires et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte.

Les Associés ont requis le notaire soussigné d'acter que les Associés sont les associés uniques de PROLOGIS EUROPEAN LOGISTICS PARTNERS S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de cinquante millions vingt-cinq mille et un euros (EUR 50.025.001.-), ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné, en date du 13 décembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations numéro 464 du 26 février 2013 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 174.332 (la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés la dernière fois par un acte du notaire soussigné en date du 19 mars 2013, qui n'a pas encore été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations.

Les Associés, représentés comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informés des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

### Ordre du jour

- Réduction du capital social de la Société d'un montant d'un euro (EUR 1,-) pour le porter de son montant actuel de cinquante millions vingt-cinq mille et un euros (EUR 50.025.001,-) à cinquante millions vingt-cinq mille euros (EUR 50.025.000,-).
  - Annulation et rachat d'une (1) part social C d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), détenue par Prologis PELP Holding LP.
  - Versement en espèces d'un euro (EUR 1,-) à Prologis PELP Holding LP pour le rachat de la Part Sociale C.
  - Modification de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter la réduction de capital social.
  - Délégation de tous pouvoirs au conseil de gérance de la Société pour l'exécution de la réduction de capital ci-dessus proposée.
  - Divers.
- Ont requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les Associés ont décidé de réduire le capital social de la Société d'un montant d'un euro (EUR 1,-) pour le porter de son montant actuel de cinquante millions vingt-cinq mille et un euros (EUR 50.025.001,-) à cinquante millions vingt-cinq mille euros (EUR 50.025.000,-).

#### *Deuxième résolution*

Les Associés ont décidé d'annuler et de racheter une (1) Part Sociale C d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), détenue par Prologis PELP Holding LP.

#### *Troisième résolution*

Les Associés ont décidé de verser en espèces un euro (EUR 1,-) à Prologis PELP Holding LP pour le rachat de la Part Sociale C.

#### *Quatrième résolution*

Les Associés ont décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société. Ledit article sera dorénavant rédigé comme suit:

##### **" Art. 5. Capital Emis.**

5.1 Le capital émis de la Société est fixé à cinquante millions vingt-cinq mille euros (EUR 50.025.000,-) divisé en (i) quarante millions deux cent soixante-huit mille deux cent trente-six (40.268.236) parts sociales A ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, (les "Parts Sociales A" et chacune une "Part Sociale A"), et (ii) neuf millions sept cent cinquante-six mille sept cent soixante-quatre (9.756.764) parts sociales B ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, (les "Parts Sociales B" et chacune une "Part Sociale B"), celles-ci étant entièrement libérées.

Sans préjudice aux autres termes utilisés dans les Statuts, les Parts Sociales A et les Parts Sociales B sont regroupées sous l'appellation "Parts Sociales" et individuellement "Part Sociale". Les détenteurs de Parts Sociales sont regroupés sous l'appellation "Associés" et individuellement "Associé".

5.2 Les droits et obligations inhérents aux Parts Sociales sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou disposition contraire des Lois.

5.3 En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé, suite à une décision des Gérants, pour régler le prix des Parts Sociales que la Société a racheté à ses Associés, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux Associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale."

#### *Cinquième résolution*

Les Associés ont décidé de déléguer tous pouvoirs au conseil de gérance de la Société pour mettre en œuvre les résolutions entreprises.

Le conseil de gérance de la société est notamment autorisé et mandaté à effectuer le remboursement du capital à Prologis PELP Holding LP par voie de paiement en espèces, à fixer la date et toutes autres modalités de ces paiements, et à prendre toute autre mesure nécessaire et utile en relation avec résolutions prises ci-dessus.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations, et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évaluées à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, a déclaré par la présente qu'à la demande des mandataires des comparantes, le présent acte a été rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la demande des mêmes mandataires et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux mandataires des comparantes, connus du notaire soussigné par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: P. Cassells, A. Hofkens, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 21 mars 2013. REM/2013/498. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 26 avril 2013.

Référence de publication: 2013054988/179.

(130067159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2013.

**TRG SOF Holdings V (Luxembourg), S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 70.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 124.049.

*Extrait des résolutions de l'associé unique prises en date du 15 avril 2013*

En date du 15 avril 2013, l'associé unique a décidé d'accepter la démission de Guido Mosca en qualité de gérant de TRG SOF Holdings V (Luxembourg) S.à r.l. avec effet au 15 avril 2013.

Luxembourg, le 26 avril 2013.

Peter Diehl

Gérant

Référence de publication: 2013055111/14.

(130066864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2013.

**Munich Holdings II Corporation, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 171.633.

In the year two thousand and thirteen, on the tenth day of April.

Before Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of Munich Holdings II Corporation, a société à responsabilité limitée (private limited liability company) duly incorporated and validly existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500 and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg (Luxembourg Trade and Companies Register) under number B 171633, incorporated on 14 September 2012 pursuant to a deed received by Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2597 of 19 October 2012 (the "Company").

There appeared:

Munich Holdings Corporation, a company being incorporated in accordance with the laws of the Cayman Islands, with registered office at c/o Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, (the "Sole Shareholder");

here represented by Mrs Ekaterina DUBLET, jurist, residing professionally in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney.

The said power of attorney, signed ne varietur, shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, through its attorney, requests the notary to enact that:

(i) all the 12,500 (twelve thousand five hundred) shares, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder has been duly informed; and

(ii) the agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Amendment to article 13 of the articles of association of the Company on the composition of the board;
2. Appointment of managers; and

### 3. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions were taken:

#### *First resolution*

It is resolved to amend the composition of the board and as a consequence to amend article 13 of the articles of association of the Company to be read as follows:

" **Art 13. Board of the managers.** Where the Company is managed by a board of managers, the board shall be composed of at least three (3) type A managers and one (1) type B manager; the board may choose among its members a chairman. It may also choose a secretary who need not be a manager or shareholder of the Company and who shall be responsible for keeping the minutes of the board meetings.

The board of managers shall meet when convened by any one manager. Notice stating the business to be discussed, the time and the place, shall be given to all managers at least 24 hours in advance of the time set for such meeting, except when waived by the consent of each manager, or where all the managers are present or represented.

Any manager may act at any meeting by appointing in writing or by any other suitable telecommunication means another manager as his proxy. A manager may represent more than one manager.

Any and all managers may participate to a meeting by phone, videoconference, or any suitable telecommunication means allowing all managers participating in the meeting to hear each other at the same time. Such participation is deemed equivalent to a participation in person.

A meeting of managers is duly constituted for all purposes if at the commencement of the meeting there are present in person or by alternate not less than one-half of the total number of managers, including at least three (3) type A managers and one (1) type B manager.

Decisions of the board of managers are validly taken by a resolution approved at a duly constituted meeting of managers of the Company by the affirmative vote of at least three (3) type A managers and one (1) type B manager.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board. Such resolutions may be signed in counterparts, each of which shall be an original and all of which, taken together, shall constitute the same instrument.

Deliberations of the board of managers shall be recorded in minutes signed by the chairman or by two managers. Copies or extracts of such minutes shall be signed by the chairman or by two managers."

#### *Second resolution*

It is resolved to appoint as A managers of the Company, for an undetermined duration, the following:

- Mr. Christian BERNERT, born on October 13, 1969 in Plensburg, Germany, residing professionally in Krauss-Maffei Str. 2, D-80997 München, Germany; and

- Mr. Jan Olaf SIEBERT, born on May 13, 1966 in Wolfsburg, Germany, residing professionally in Krauss-Maffei Str. 2, D-80997 München, Germany.

#### *Costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with these amendments to its articles of association, have been estimated at about EUR 1,100.- (one thousand one hundred Euro).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party acting through its attorney, the present deed is worded in English followed by a French translation and that in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney of the appearing party, said attorney signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le dixième jour d'avril.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de Munich Holdings II Corporation, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de 12.500 EUR (douze mille cinq cent Euros), et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 171633, constituée le 14 septembre 2012 suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2597 du 19 octobre 2012 (la «Société»).

A comparu:

Munich Holdings Corporation, une société de droit des Iles Caïmans, ayant son siège social à c/o Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Iles Caïmans, (l'«Associé Unique»); ici représentée par Madame Ekaterina DUBLET, juriste, demeurant professionnellement à Junglinster, en vertu d'une procuration.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

La partie comparante, par l'intermédiaire de son mandataire, prie le notaire d'acter que:

(i) toutes les 12.500 (douze mille cinq cent) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'Associé Unique a été préalablement informé, et

(ii) l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'article 13 des statuts de la Société relatif à la composition du conseil de gérance;
2. Nomination de gérants; et
3. Divers.

Après que l'agenda a été approuvé par l'Actionnaire Unique, les résolutions suivantes ont été prises:

*Première résolution*

Il est décidé de modifier la composition du conseil de gérance et, par conséquent, de modifier l'article 13 des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 13. Conseil de gérance.** Lorsque la Société est gérée par un conseil de gérance, celui-ci doit être composé d'au moins trois (3) gérants de type A et un (1) gérant de type B; celui-ci peut choisir parmi ses membres un président. Le conseil de gérance pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas être un gérant ou associé de la Société et qui sera en charge de la tenue des minutes des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation d'un gérant. La convocation détaillant les points à l'ordre du jour, l'heure et le lieu de la réunion, est donnée à l'ensemble des gérants au moins 24 heures à l'avance, sauf lorsqu'il y est renoncé, par chacun des gérants, ou lorsque tous les gérants sont présents ou représentés.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par tout autre moyen de communication adéquat un autre gérant pour le représenter. Un gérant peut représenter plus d'un gérant.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication approprié permettant à l'ensemble des gérants participant à la réunion de s'entendre les uns les autres au même moment. Une telle participation est réputée équivalente à une participation physique.

Une réunion du conseil de gérance est dûment tenue, si au commencement de celle-ci, la moitié du nombre total de gérants de la Société est présente en personne ou représentée, dont au moins trois (3) gérants de type A et un (1) gérant de type B.

Lors d'une réunion du conseil de gérance de la Société valablement tenue, les résolutions dudit conseil sont prises par un vote favorable d'au moins trois (3) gérants de type A et d'un (1) gérant de type B.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les gérants ont le même effet que les résolutions prises lors d'une réunion du conseil de gérance. Les résolutions peuvent être signées sur des exemplaires séparés, chacun d'eux étant un original et tous ensembles constituant un seul et même acte.

Les délibérations du conseil de gérance sont consignées dans des minutes signées par le président ou par deux gérants. Les copies ou extraits de ces minutes sont signés par le président ou par deux gérants.»

*Seconde résolution*

Il est décidé de nommer aux fonctions de gérants de type A, pour une période indéterminée:

- M. Christian BERNERT, né le 13 octobre 1969 à Plensburg, Allemagne, résidant professionnellement à Krauss-Maffei Str.2, D-80997 Munich, Allemagne; et

- M. Jan Olaf SIEBERT, né le 13 mai 1966 à Wolfsburg, Allemagne, résidant professionnellement à Krauss-Maffei Str.2, D-80997 Munich, Allemagne.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombe à la Société en raison des présentes ou qui pourrait être dû au regard de la modification de ses statuts est évalué à environ EUR 1.100,- (mille cent euros).

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la demande de cette même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'entête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, le prédit mandataire a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: Ekaterina DUBLET, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 23 avril 2013. Relation GRE/2013/1628. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2013054873/144.

(130066929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2013.

**Media & Internet Communications, Société Anonyme,  
(anc. Property4east.com).**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 153.918.

L'an deux mille treize, le dix-huit avril.

Par-devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme PROPERTY4EAST.COM, (matr. 2010 2213 085), avec siège social à L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté,

constituée suivant un acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 juin 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1606 du 7 août 2010,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro d'immatriculation B 153.918,

La séance est ouverte à 14.30 heures sous la présidence de Monsieur Ignace MEUWISSEN, né à Genk (Belgique) le 29 juillet 1965, demeurant à L-2535 Luxembourg, 20A, boulevard Emmanuel Servais.

L'assemblée décide à l'unanimité de renoncer à la nomination d'un secrétaire et d'un scrutateur.

Le Président de l'assemblée expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que le présent acte a pour objet:

1. Modification de la dénomination de la société en «MEDIA & INTERNET COMMUNICATIONS» et modification afférente de l'article 1 (2<sup>e</sup> phrase) des statuts comme suit:

« **Art. 1<sup>er</sup> . (2<sup>e</sup> phrase).** La société existe sous la dénomination de «MEDIA & INTERNET COMMUNICATIONS»

2. Divers

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par le président du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes, avec lesquelles elle sera enregistrée.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est constituée régulièrement et peut valablement délibérer, telle qu'elle est constituée, sur les points de l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

*Unique résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en «MEDIA & INTERNET COMMUNICATIONS» et de modifier l'article 1 (2<sup>e</sup> phrase) des statuts comme suit:

« **Art. 1<sup>er</sup> . (2<sup>e</sup> phrase).** La société existe sous la dénomination de «MEDIA & INTERNET COMMUNICATIONS».

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée.

*Frais*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef des présentes à environ sept cent cinquante euros (750.- €).

Les frais des présentes sont à charge de la société.

*Déclaration*

Les associés déclarent, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être les bénéficiaires réels de la société faisant l'objet des présentes et certifient que les fonds/biens/droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de

substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

DONT ACTE, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude du notaire, date qu'en tête des présentes.

Et lecture faite, le comparant, connu du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Ignace MEUWISSEN, Pierre PROBST.

Enregistré à Diekirch, Le 19 avril 2013. Relation: DIE/2013/4980. Reçu soixante-quinze euros 75,00.- €.

Le Receveur pd (signé): Recken.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande et aux fins de publication au Mémorial.

Ettelbruck, le 26 avril 2013.

Référence de publication: 2013054993/58.

(130067006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2013.

### **ZTA 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2347 Luxembourg, 1, rue du Potager.

R.C.S. Luxembourg B 161.834.

L'an deux mille treize, le douze avril;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire (l'"Assemblée") des actionnaires de "ZTA 1 S.A.", une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, établie et ayant son siège social à L-2347 Luxembourg, 1, rue du Potager, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 161834, (la "Société"), constituée originellement sous la dénomination de "ZEUS TELECOM SOMALILAND S.A.", suivant acte reçu par Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch, le 8 juin 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2045 du 2 septembre 2011,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 8 avril 2013, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est présidée par Madame Alexia UHL, employée, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

La Présidente désigne Madame Monique GOERES, employée, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, comme secrétaire.

L'Assemblée choisit Monsieur Christian DOSTERT, employé, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, comme scrutateur.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la Présidente a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

A) Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour:*

1. Modification du régime de signature statutaire des administrateurs et remplacement des 3 derniers alinéas de l'article 7 des statuts par l'alinéa suivant:

#### *Version anglaise:*

"The Company will be bound (i) by the joint signature of any two (2) directors, (ii) by the individual signature of the managing director or (iii) by the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors.

In case the board of directors is composed of one (1) member only, the Company will be validly bound, in any circumstances and without restrictions, by the individual signature of the sole director."

#### *Version française:*

"La Société sera engagée (i) par la signature collective de deux (2) administrateurs, (ii) par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou (iii) par la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

Lorsque le conseil d'administration est composé d'un (1) seul membre, la Société sera valablement engagée, en toutes circonstances et sans restrictions, par la signature individuelle de l'administrateur unique."

2. Divers.

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre de actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette Assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'Assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité la résolution suivante:

*Résolution*

L'Assemblée décide de modifier le régime de signature statutaire des administrateurs et de remplacer les des 3 derniers alinéas de l'article 7 des statuts par les alinéas repris ci-avant dans l'ordre du jour sous le point 1).

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'Assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, la Présidente a ensuite clôturé l'Assemblée.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. UHL, M. GOERES, C. DOSTERT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 avril 2013 LAC/2013/17507. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Irène THILL.*

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 26 avril 2013.

Référence de publication: 2013055149/66.

(130067564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2013.

**Willow Corp S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 27.000,00.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 160.302.

In the year two thousand and thirteen, on the nineteenth of April.

Before Us, Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg,

There appeared:

TOPAZE Luxembourg S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 412F, route d'Esch in L-2086 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 107.505 (Topaze);

BELSORG S.A., a public limited liability company (société anonyme) with registered office at 8, Place Marcel Broodthaers in B-1060 Bruxelles, Belgium and registered with the Register of the Moral Persons under number 0891 985 274 (Belsorg);

Jetpath Investments Limited, a private limited liability company governed by the laws of Cyprus, with registered office at Katalanou 1, 1<sup>st</sup> Floor, Office 101, Aglantzia, 2121 Nicosia, Cyprus, registered with the Registrar of Companies in Cyprus under registration number HE314456 (Jetpath, together with Topaze and Belsorg, the Shareholders),

Each hereby represented by Me Christelle Radocchia, Avocat à la Cour, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal,

The said proxies, after having been initialled and signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Shareholders, represented as above stated, declared that they currently hold all of the one hundred (100) shares in the capital of Willow Corp S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 23, rue Aldringen in L-1118 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 160.302, incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on 7 April 2011, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, N - 1414 of 29 June 2011 (the Company). The Company's articles of incorporation have not yet been amended.

The Shareholders, represented as above mentioned, recognise to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

### Agenda

1. Decision to reduce the nominal value of the shares of the Company from two hundred seventy British Pounds (GBP 270.-) each to one Penny (GBP 0.01) each and acknowledgement that, as a consequence thereof, the share capital of the Company set at twenty seven thousand British Pounds (GBP 27,000.-) is now represented by two million seven hundred thousand (2,700,000) shares having a nominal value of one Penny (GBP 0.01) each.

2. Subsequent amendment of article 6 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the above reduction of the nominal value of the shares of the Company.

3. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the reduction of the nominal value of the Company's shares with power and authority to be given to any manager of the Company, and any lawyer or employee of Wilson Associates to proceed on behalf of the Company to the registration of the above changes in the share register of the Company.

4. Miscellaneous.

The Shareholders, represented as above mentioned, requested the undersigned notary to document the following resolutions:

#### *First resolution*

The Shareholders resolve to reduce the nominal value of the shares of the Company from two hundred seventy British Pounds (GBP 270.-) each to one Penny (GBP 0.01) each without decreasing the share capital of the Company. As a result, one hundred existing shares are split into two million seven hundred thousand (2,700,000) new shares which are allocated to the existing shareholders in accordance with their current shareholding. As a result of the split, the ownership of the shares in the Company is now as follows:

- TOPAZE Luxembourg S.à.r.l. owns one million eighty thousand (1,080,000) shares of the Company;
- BELSORG S.A. owns one million eighty thousand (1,080,000) shares of the Company; and
- Jetpath Investments Limited owns five hundred forty thousand (540,000) shares of the Company.

The Shareholders further resolve to acknowledge that, as a result of the above mentioned split, the share capital of the Company set at twenty seven thousand British Pounds (GBP 27,000.-) is now represented by two million seven hundred thousand (2,700,000) shares having a nominal value of one Penny (GBP 0.01) each.

#### *Second resolution*

The Shareholders resolve to amend article 6 of the Articles in order to reflect the above resolution so that it reads henceforth as follows:

« **Art. 6.** The Company's corporate capital is fixed at TWENTY-SEVEN THOUSAND BRITISH POUNDS (27,000.- GBP) represented by TWO MILLION SEVEN HUNDRED THOUSAND (2,700,000) shares with a par value of ONE PENNY (0.01 GBP) each, all fully paid up" »

#### *Third resolution*

The Shareholders resolve to amend the share register of the Company in order to reflect the reduction of the nominal value of the Company's shares with power and authority given to any manager of the Company and any lawyer or employee of Wilson Associates to proceed on behalf of the Company to the registration of the above changes in the share register of the Company.

#### *Estimate of Costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately 1,050.- EUR.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le dix-neuf avril.

Par devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

TOPAZE Luxembourg S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 412F, route d'Esch à L-2086 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 107.505 (Topaze);

BELSORG S.A., une société anonyme, ayant son siège social au 8, Place Marcel Broodthaers à B-1060 Bruxelles, Belgique et immatriculée au Registre des Personnes Morales sous le numéro 0891 985 274 (Belsorg);

Jetpath Investments Limited, une société à responsabilité limitée de droit chypriote, ayant son siège social au Katalanou 1, 1<sup>st</sup> Floor, Office 101, Aglantzia, 2121 Nicosia, Chypre, immatriculée auprès du registre des sociétés de Chypre sous le numéro H314456 (Jetpath, ensemble avec Topaze et Belsorg, les Associés),

chacune représentée par Me Christelle Radocchia, Avocat à la Cour, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Lesquelles procurations, après avoir été paraphées et signées "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, seront annexées au présent acte aux fins de formalisation.

Les Associés, représentés comme indiqué ci-dessus, ont déclaré détenir actuellement toutes les cent (100) parts sociales émises de Willow Corp S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 160.302, constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 Avril 2011, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, N° - 1414 du 29 Juin 2011 (la Société). Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés.

Les Associés, représentés comme décrit ci-dessus, ont reconnu être entièrement informés des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Décision de réduire la valeur nominale des parts sociales de la Société de deux cent soixante-dix Livres Sterling (GBP 270,-) à un Penny (GBP 0,01) et constatation que, en conséquence, le capital social de la Société fixé à vingt-sept mille Livres Sterling (GBP 27.000,-) est maintenant représenté par deux millions sept cent mille (2.700.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Penny (GBP 0,01) chacune.

2. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter la réduction de la valeur nominale des parts sociales de la Société ci-dessus.

3. Modification du registre des parts sociales de la Société afin de refléter la réduction de la valeur nominale des parts sociales de la Société avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, tout employé et tout avocat ou employé de Wilson Associates afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des modifications ci-dessus dans le registre des parts sociales de la Société.

4. Divers.

Les Associés, représentés comme mentionné ci-dessus, ont requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les Associés décident de réduire la valeur nominale des parts sociales de la Société de deux cent soixante-dix Livres Sterling (GBP 270,-) chacune à un Penny (GBP 0,01) chacune sans diminuer le capital social de la Société. En conséquence, cent parts sociales existantes sont divisées en deux millions sept cent mille (2.700.000) nouvelles parts sociales qui sont allouées aux associés existants conformément à leurs participations actuelles. En conséquence de la scission, la détention des parts dans la Société se présente comme suit:

- TOPAZE Luxembourg S.à.r.l. détient un million quatre-vingt mille (1.080.000) parts sociales de la Société;
- BELSORG S.A. détient un million quatre-vingt mille (1.080.000) parts sociales de la Société; et
- Jetpath Investments Limited détient cinq cent quarante mille (540.000) parts sociales de la Société.

Les Associés décident aussi de constater que, en conséquence de la scission susmentionnée, le capital social de la Société fixé à vingt-sept mille Livres Sterling (GBP 27.000,-) est maintenant représenté par deux millions sept cent mille (2.700.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Penny (GBP 0,01) chacune.

#### *Deuxième résolution*

Les Associés décident de modifier l'article 6 des Statuts afin de refléter la décision ci-dessus de sorte qu'il aura la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à VINGT SEPT MILLE LIVRES STERLING (27.000,- GBP) représenté par DEUX MILLIONS SEPT CENT MILLE (2.700.000) parts sociales d'une valeur nominale de UN PENNY (0,01 GBP) chacune, entièrement libérées.»

#### *Troisième résolution*

Les Associés décident de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter la réduction de la valeur nominale des parts sociales de la Société avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et à tout avocat ou employé de Wilson Associates afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des modifications ci-dessus dans le registre des parts sociales de la Société.

*Estimation des frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à 1.050,- EUR.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, à la requête des mêmes parties comparantes, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: Radocchia, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 22 avril 2013. Relation: LAC/2013/18476. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €).

*Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.*

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 26 avril 2013.

Référence de publication: 2013055134/154.

(130067314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2013.

**Synerco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9378 Diekirch, Friidhaff.

R.C.S. Luxembourg B 139.157.

Im Jahre zweitausenddreizehn, den neunten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Patrick SERRES, im Amtssitz zu Remich.

Sind erschienen:

1) Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung „L.E.E. S.à r.l.“, mit Sitz in L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et Commerciale Langwies, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 75.534,

vertreten durch Herrn Jean SCHUMMER, technischer Ingenieur, wohnhaft in L-6136 Junglinster, 6, rue de la Montagne, hier vertreten von Frau Edith Reuter, Buchhalterin, beruflich wohnhaft in Luxemburg, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt in Junglinster am 29. Januar 2013.

2) Die Aktiengesellschaft „SOIL-CONCEPT S.A.“, mit Sitz in Friidhaff, L-9378 Diekirch, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 98.398, rechtmäßig vertreten durch ihren Administrateur-délégué Herrn Marco DEMOULLING, Diplom Biologe, wohnhaft in L-8363 Greisch, 8, rue de l'Eglise,

hier vertreten von Frau Edith Reuter, vorbenannt, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt in Diekirch am 29. Januar 2013.

3) Herr Markus BUSCHAUER, Technischer Angestellter, wohnhaft in D-66606 St Wendel, Linxweilerstrasse 19, hier vertreten von Frau Edith Reuter, vorbenannt, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt in Diekirch am 29. Januar 2013.

4) Herr Thorsten KLÄS, Diplom Betriebswirt (FH), wohnhaft in D-54290 Trier, Neustrasse 54, hier vertreten von Frau Edith Reuter, vorbenannt, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt in Diekirch am 29. Januar 2013.

5) Herr Martin SCHNEIDERS, Diplom Ingenieur (FH) Verfahrenstechnik, wohnhaft in D-66123 Saarbrücken, Weinbrennerstrasse 11,

hier vertreten von Frau Edith Reuter, vorbenannt, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt in Diekirch am 29. Januar 2013.

6) Herr Peter GRZIWA, Diplom-Physiker, wohnhaft in D-66271 Kleinbittersdorf, Sonnenstrasse 12, hier vertreten von Frau Edith Reuter, vorbenannt, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt in Diekirch am 29. Januar 2013.

7) Die Gesellschaft deutschen Rechts BISANZ ANLAGEBAU GmbH, mit Sitz in D-66123 Saarbrücken, 2, Scheidtersstrasse, eingetragen im Handelsregister Saarbrücken unter der Nummer HRB 8724,

vertreten durch Herrn Peter GRZIWA, vorbenannt, in seiner Eigenschaft als Geschäftsführer der Gesellschaft, hier vertreten von Frau Edith Reuter, vorbenannt, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt in Diekirch am 29. Januar 2013.

Die vorgenannten Vollmachten bleiben, nach „ne varietur“ Unterzeichnung durch die Komparentin und dem amtierenden Notar gegenwärtiger Urkunde beigebogen um mit derselben enregistriert zu werden.

Die Komparenten erklären alleinige Inhaber zu sein sämtlicher Anteile der Gesellschaft SYNERCO S. à r. l., mit Sitz in L-6131 Junglinster, 33, rue Hiehl, welche gegründet wurde gemäß Urkunde, aufgenommen durch Notar Léonie GRETHEN, mit damaligem Amtssitz in Rambrouch am 2. Juni 2008, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 1581, vom 27. Juni 2008. Die Satzung der Gesellschaft wurde seit ihrer Gründung noch nicht umgeändert.

Sodann haben die Komparenten sich zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengefunden, zu der sie sich ordentlich und formgerecht einberufen erklären, und haben den amtierenden Notar ersucht, folgenden Beschluss, den sie einstimmig gefasst haben, zu beurkunden:

#### Beschluss

Die Gesellschafter beschließen den Gesellschaftssitz zu verlegen nach L-9378 Diekirch, Friedhoff, und dementsprechend Artikel 5, erster Satz, der Satzung folgenden Wortlaut zu geben:

„ **Art. 5. (erster Satz).** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Diekirch.“

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung von allem Vorstehenden an die Erschienene, dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat dieselbe gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: E. REUTER, Patrick SERRES.

Enregistré à Remich, le 11 avril 2013. Relation: REM/2013/612. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Für gleichlautende Ausfertigung, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Remich, den 17. April 2013.

Patrick SERRES.

Référence de publication: 2013055206/61.

(130067173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2013.

#### **Asc Design S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8399 Windhof, 3-5, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 176.881.

#### — STATUTS

L'an deux mille treize,

Le dix-neuf avril,

Pardevant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

A comparu:

Madame Audrey SCHOEPFER, gérante de sociétés, née à Thionville (France), le 22 février 1988, demeurant à F-57100 Thionville, 16, rue du Docteur Albert Schweitzer,

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer par les présentes.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet:

- le dessin de plans d'aménagement, informatiquement assisté;
- la mise en forme de toutes sortes de supports pouvant illustrer ou permettant la compréhension d'un projet ou d'un concept d'aménagement;
- des conseils en aménagement intérieur;
- l'assistance à la réalisation de projets d'aménagements;
- l'assistance à la réalisation d'états des lieux ou de réception de travaux d'aménagements d'intérieurs.

La société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

En plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient juridiques, économiques ou financières, civiles ou commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

**Art. 3.** La société prend la dénomination de "Asc Design S.à r.l.", société à responsabilité limitée.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Windhof.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associée unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

**Art. 5.** La durée de la société est indéterminée.

Elle commence à compter du jour de sa constitution.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,00) chacune.

Les cent (100) parts sociales sont souscrites par l'associée unique, Madame Audrey SCHOEPFER, prénommée.

Toutes les parts ont été entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ce que l'associée unique reconnaît.

**Art. 7.** Les cessions de parts sociales sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Elles se font en conformité avec les dispositions légales afférentes.

**Art. 8.** La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

**Art. 9.** Les créanciers personnels, ayants droits ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révocables par l'assemblée des associés.

L'acte de nomination fixera l'étendue des pouvoirs et la durée des fonctions du ou des gérants.

A moins que l'assemblée n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la société.

**Art. 13.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

**Art. 14.** Chaque année, au trente-et-un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 15.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 16.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

**Art. 17.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente-et-un décembre deux mille treize.

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à la somme de mille quatre cents euros (EUR 1.400,00).

#### *Décisions de l'associée unique*

La comparante, représentant la totalité du capital social, a ensuite pris les décisions suivantes:

1.- Le nombre des gérants est fixé à un.

2.- Est nommée gérante pour une durée indéterminée:

Madame Audrey SCHOEPFER, prénommée.

La société est engagée, en toutes circonstances, par la signature individuelle de la gérante unique.

3.- L'adresse de la société est fixée à L-8399 Windhof, 3-5, rue d'Arlon.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Schoepfer, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 22 avril 2013. Relation: LAC/ 2013/18539. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

Pour expédition conforme.

Luxembourg, le 30 avril 2013.

Référence de publication: 2013055238/94.

(130068260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

---

**Althe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8220 Mamer, 8, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 72.793.

L'an deux mil treize, le vingt-trois avril.

Pardevant Maître Urbain THOLL, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme ALTHE S.A., ayant son siège à L-8220 Mamer, 8, rue du Commerce,

Constituée, sous la dénomination de LUX BOOKS S.A., aux termes d'un acte reçu par le notaire Frank MOLITOR, de résidence à Dudelange, en date du 11 novembre 1999, publié au Mémorial C numéro 68 du 20 janvier 2000 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par ledit notaire MOLITOR, en date du 6 octobre 2006, publié au Mémorial C numéro 2405 du 27 décembre 2006 et inscrite au RCSL sous le numéro B 72.793.

L'assemblée est présidée par Monsieur Frédéric THEISMANN, employé privé, demeurant à Eischen, qui désigne comme secrétaire Madame Christine NOËL, clerc de notaire, demeurant à B-Morhet.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Felismino MORGADO ALCARPE, employé privé, demeurant à Mamer.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- Les actionnaires présents et/ou représentés ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

La liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Il résulte de la liste de présence que toutes les DEUX MILLE CINQ CENTS (2.500) actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à l'assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Mise en liquidation de la société.

2.- Nomination d'un liquidateur et fixation de ses pouvoirs.

L'assemblée, ayant approuvé les déclarations qui précèdent, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution de la société et prononce sa mise en liquidation.

*Deuxième résolution.*

L'assemblée nomme comme liquidateur Monsieur Frédéric THEISMANN, employé privé, demeurant à L-8466 Eischen, 15, rue de l'Ecole.

Le liquidateur aura les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où elle est requise.

Il peut dispenser le Conservateur des Hypothèques de prendre inscription d'office, renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixe.

*Déclaration en matière de blanchiment d'argent*

Les associés, respectivement leur mandataire, déclarent, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être les bénéficiaires réels de la société faisant l'objet des présentes et certifient que les fonds/biens/droits ayant servi à la libération du capital social ne proviennent pas, respectivement que la société ne s'est pas livrée à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) respectivement d'un acte de terrorisme tel que défini à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Theismann, Morgado Alcarpe, Noël, THOLL.

Enregistré à Mersch, le 25 avril 2013. Relation: MER/2013/881. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): A. Muller.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C.

Mersch, le 30 avril 2013.

Référence de publication: 2013055249/58.

(130068219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

**Capital Sports Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-7257 Walferdange, 2, Millewee.

R.C.S. Luxembourg B 140.271.

In the year two thousand thirteen, on the fifteenth day of April,

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

**THERE APPEARED:**

Capital Sports Holdings Ltd., a limited liability company organized under the laws of Cayman Islands, with registered office at Midtown Plaza, Elgin Avenue, 2<sup>nd</sup> floor, KY1-1106, Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies under number 219139 (the Sole Shareholder),

duly represented by Régis Galiotto, notary's clerk, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of Capital Sports Investments S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 2, Millewee, L-7257 Walferdange, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 140271 (the Company), incorporated pursuant to a notarial deed of the undersigned notary on July 3, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, dated August 3, 2008 under number 1940.

II. The Sole Shareholder has taken the following resolution:

*Sole resolution*

The Sole Shareholder resolves to completely restate article 13.8 of the articles of association of the Company (the Articles) which shall henceforth read as follows:

" **Art. 13.8.** To the fullest extent permitted by applicable law, a unanimous resolution of all of the holders of the shares entitled to vote thereon shall be required as a condition to: (i) the Company voluntarily filing for or otherwise pursuing or taking actions in furtherance of any bankruptcy, dissolution, liquidation or reorganization of the Company or the appointment of any conservator of, or trustee or similar official for, the Company or any substantial part of its assets (including, without limitation, in the event any of the foregoing is commenced or initiated involuntarily, consenting to such); and (ii) any rescission, revocation, cancellation, termination, amendment, waiver, supplement, restatement or other modification to these articles of association that would affect in any way the requirement of the prior approval of all of the holders of the shares entitled to vote thereon with respect to the matters referenced in clause (i) of this sentence or that would otherwise result in a rescission, revocation, cancellation, termination, amendment, waiver, supplement, restatement or other modification of the voting or consent or dissent rights of the holders of the shares of the Company."

There being no further business, the meeting is closed.

*Estimate of Costs*

The aggregate amount of expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately one thousand five hundred Euros (1,500.-EUR).

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder acting on behalf of the appearing party, the proxyholder signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le quinzième jour d'avril,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

**A COMPARU:**

Capital Sports Holdings Ltd., une société à responsabilité limitée régie selon les lois des Iles Caïmans, dont le siège social est établi au Midtown Plaza, Elgin Avenue, 2<sup>nd</sup> floor, KY1-1106, Iles Caïmans, immatriculée au Registre des Sociétés sous le numéro 219139 (l'Associé Unique),

ici représenté par Régis Galiotto, clerc de notaire, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. L'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de Capital Sports Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 2, Millewee, L-7257 Walferdange, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140271 (la Société), constituée suivant un acte notarié du notaire instrumentant le 3 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 3 août 2008 sous le numéro 1940.

II. L'Associé Unique a pris la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'Associé Unique décide de refondre complètement l'article 13.8 des statuts de la Société (les Statuts) de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

" **Art. 13.8.** Dans le cadre légal applicable, une résolution unanime de tous les propriétaires de part sociale ayant droit de vote est exigée pour statuer sur les points suivants: (i) le dépôt et les mesures prises volontairement par la Société en relation avec la faillite, la dissolution, la liquidation, la restructuration de la Société ou la nomination d'un curateur, d'un administrateur ou d'un agent similaire pour la Société ou sur une partie substantielle de ses actifs (y compris, notamment, dans le cas où ce qui précède a été mise en oeuvre ou amorcé involontairement; et l'approbation y liée) et (ii) l'abrogation, révocation, annulation, cessation, modification, renonciation, supplémentation, refonte ou tout autre modification des statuts qui modifierait l'approbation préalable de tous les propriétaires de part sociale ayant droits de vote en relation avec les points mentionnés dans la clause (i) de cet article ou qui résulterait autrement d'une abrogation, révocation, annulation, cessation, modification, renonciation, supplémentation, ou tout autre modification des droits de vote, de consentement ou d'avoir un avis contraire des propriétaires de part sociale ayant droit de vote."

*Estimation des frais*

Le montant total des dépenses, frais, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ mille cinq cents Euros (EUR 1.500.-).

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire agissant pour le compte de la partie comparante, le mandataire a signé ensemble avec le notaire, le présent acte original.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 avril 2013. Relation: LAC/2013/18720. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 29 avril 2013.

Référence de publication: 2013055325/95.

(130067889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

**Cinven Manco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1748 Luxembourg-Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 163.645.

In the year two thousand and thirteen, on the seventeenth of April.

Before Us Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Cinven (Luxco 2) S.A., a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 163.457,

2. CINVEN LIMITED, a limited liability company, having its registered office at 5 Warwick Court, Paternoster Square, London EC4M 7AG, United Kingdom, registered with the Companies House under number 02192937,

each hereby represented by Ms Dalia Ziukaite, employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 17 April 2013.

Which proxy, after being signed "ne varieteur" by the mandatory and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing parties have requested the notary to enact the following:

- That "Cinven Manco S. à r.l.", a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, has been incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg on 13 September 2011 and published at the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 2788 dated 15 November 2011;

- That the share capital of the Company amounts to one hundred and twenty-five thousand euros (EUR 125,000.-), represented by twelve million four hundred ninety-nine thousand nine hundred (12,499,900) class A shares and one hundred (100) class B shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each.

- That the appearing parties are the current shareholders of the Company.

- That the appearing parties fixed the agenda as follows:

*Agenda*

1. Change of the registered office of the Company to 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, with effect as of 18 February 2013;

2. Subsequent amendment of the first and second paragraphs of article 5 of the Articles of Association of the Company;

3. Changes of the powers of representation of the Company;

4. Subsequent amendment of the fifth paragraph of article 15 and of article 16 of the Articles of Association of the Company;

5. Miscellaneous.

*First resolution*

The shareholders decide to transfer the registered office of the Company from 9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, to 7, rue Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand Duchy of Luxembourg, with effect as of 18 February 2013.

*Second resolution*

The shareholders decide furthermore to subsequently amend the first and second paragraphs of article 5 of the Articles of Association of the Company as follows:

**Art. 5. Registered Office (first and second paragraphs).** "The registered office is established in the municipality of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The Board of Managers of the Company is authorised to change the address of the Company inside the municipality of the statutory registered office."

### Third resolution

The shareholders decide to allow copies and extracts of written resolutions or minutes, to be produced in judicial proceedings or otherwise, to be signed, in addition to the possibility of having them signed by any two managers acting jointly, by any duly appointed designees thereof provided that they are professionally resident in Luxembourg. Furthermore, the shareholders decide to, in addition to granting power to any two managers, to grant power to any one manager together with any other person designated by the board provided that any such designee is professionally resident in Luxembourg, to act in the name of the Company in all the circumstances and to carry out and authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. In connection therewith, the shareholders decide that the Company will be bound in all circumstances by the signatures of any two such persons.

### Fourth resolution

The shareholders decide furthermore to subsequently amend the fifth paragraph of article 15 and article 16 of the Articles of Association of the Company as follows:

**Art. 15. Meetings of the board of managers (fifth paragraph).** "The resolutions of the board of managers shall be recorded in writing. The minutes of any meeting of the board of managers will be signed by the chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto. Copies or extracts of written resolutions or minutes, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by any two managers acting jointly or any duly appointed designees thereof provided that they are professionally resident in Luxembourg."

**Art. 16. Powers of representation (fifth paragraph).** "In dealing with third parties, any two managers or any one manager together with any other person designated by the board provided that any such designee is professionally resident in Luxembourg shall have the power to act in the name of the Company in all the circumstances and to carry out and authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The Company is bound in all circumstances by the signature of any two such persons."

There being nothing else on the agenda the meeting was closed.

### Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand one hundred Euro (EUR 1,100.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that, on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing party and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the mandatory of the persons appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil treize, le dix-sept avril.

Par-devant Nous, Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg.

### ONT COMPARU:

1. Cinven (Luxco 2) S.A., une société à responsabilité limitée soumise au droit luxembourgeois, ayant son siège social à 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 163.457,

2. CINVEN LIMITED, une limited liability company (société à responsabilité limitée), ayant son siège social à 5 Warwick Court, Paternoster Square, London EC4M 7AG, Royaume-Uni, enregistrée au Companies House sous le numéro 02192937, chacune représentée par Mme Dalia Ziukaite, salariée, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée le 17 avril 2013.

Ladite procuration, après signature «ne varieteur» par le mandataire des comparantes et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que Cinven Manco S. à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 septembre 2011 et publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2788 du 15 novembre 2011;

- Que le capital social de la société s'élève à cent vingt-cinq mil euros (EUR 125.000,-), représenté par douze millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mil neuf cents (12.499.900) parts sociales de catégorie A et cent (100) parts sociales de catégorie B d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune;

- Que les comparants sont les associés actuels de la société;

- Que les comparants ont fixé l'ordre du jour comme suit:

*Ordre du jour*

1. Transfert du siège social de la société au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel avec effet au 18 février 2013;
2. Modification subséquente des premier et second alinéas de l'article 5 des statuts de la société;
3. Changement des pouvoirs de représentation de la société;
4. Modification subséquente du cinquième alinéa de l'article 15 et de l'article 16 des statuts de la société;
5. Divers.

*Première résolution*

Les associés décident de transférer avec effet au 18 février 2013 le siège social de la société du 9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg.

*Deuxième résolution*

Les associés décident également de modifier en conséquent les premier et second alinéas de l'article 5 des statuts de la société pour leur donner la teneur suivante:

**Art. 5. Siège social (premier et second alinéa).** «Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré à l'intérieur de la même municipalité par décision du conseil de gérance.»

*Troisième résolution*

Les associés décident, en sus de la possibilité d'avoir des copies ou extraits de procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs signés par deux gérants agissant conjointement, de permettre d'autoriser des mandataires qui résident professionnellement au Luxembourg pour signer ce genre de documents. En outre, les associés décident, en sus d'accorder le pouvoir de représentation à deux gérants, d'accorder à chaque gérant agissant conjointement avec toute autre personne professionnellement résidant au Luxembourg et mandatée par le conseil de gérance, pour agir au nom de la société en toutes circonstances ainsi que pour accomplir et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social. Dans ce contexte, les associés décident que la société est engagée en toutes circonstances par la signature de deux telles personnes.

*Quatrième résolution*

Les associés décident également de modifier en conséquent le cinquième alinéa de l'article 15 ainsi que l'article 16 des statuts de la société pour leur donner la teneur suivante:

**Art. 15. Réunions du conseil de gérance (cinquième alinéa).** «Les résolutions du conseil de gérance doivent être enregistrées par écrit. Le procès-verbal de chaque réunion du conseil de gérance sera signé par le président de la réunion et par le secrétaire (le cas échéant). Les procurations y resteront annexées. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par deux gérants agissant conjointement ou tout mandataire professionnellement résident au Luxembourg et dûment autorisé.»

**Art. 16. Pouvoirs de représentation (cinquième alinéa).** «Vis-à-vis des tiers, deux gérants ou un gérant agissant conjointement avec une autre personne professionnellement résidant au Luxembourg et mandatée par le conseil de gérance auront le pouvoir pour agir au nom de la société en toutes circonstances ainsi que pour accomplir et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social. La société est engagée en toutes circonstances par la signature de deux telles personnes.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance a été levée.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cent euros (EUR 1.100,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des comparantes, il a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: Ziukaite, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 18 avril 2013. Relation: LAC/2013/17969. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Releveur (signé): Irène THILL.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2013.

Référence de publication: 2013055344/157.

(130068323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

### **Burago S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.400,00.**

Siège social: L-1318 Luxembourg, 58, rue des Celtes.

R.C.S. Luxembourg B 176.883.

### — STATUTS

L'an deux mil treize, le dix-huit avril.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

#### A COMPARU:

Monsieur Xavier GARROY, gérant de sociétés, né le 30 septembre 1987 à Liège (B), demeurant à Rue de Wergifosse 88, B-4630 Soumagne.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

#### **Titre I<sup>er</sup> . - Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> .** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives, en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la Société.

**Art. 2.** La société a pour objet, pour compte propre, pour compte de tiers ou en participation, au Luxembourg ou à l'étranger - l'exploitation d'un garage de réparation et d'entretien, tant en mécanique qu'en carrosserie, de véhicules à moteur de tous types neufs et/ou d'occasion, la révision de moteur et toute activité de dépannage, - l'achat, la vente, la fourniture et le placement de pièces de rechange en mécanique et/ou carrosserie, - l'achat, la vente, l'import-export de pneumatiques, de véhicules neufs et/ou d'occasion et tous leurs accessoires, - l'achat, la vente, l'import-export de carburant, d'huiles, de graisses, de détergents et tous produits nécessaires à la bonne marche de l'entreprise, - la vente, la location, le prêt et tout autre mode de mise à disposition de matériel industriel et de génie civil (grue, pelles, containers et tout autre matériel roulant, etc),- l'entreprise de travaux de démolition de bâtiments et d'ouvrages d'art, l'entreprise de travaux d'égouts, l'entreprise de pose de câbles et canalisations diverses, - l'entreprise de terrassement, - l'entreprise de travaux de distribution d'eau et de gaz à l'exception de la plomberie et installation sanitaire.

Elle a également pour objet la location de main d'oeuvre à d'autres employeurs pour l'exécution de tous travaux visés à l'alinéa premier. Elle peut accomplir toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet. Elle peut s'intéresser par toutes voies dans toutes sociétés, associations ou entreprises ayant un objet similaire ou connexe au sien susceptibles de favoriser le développement de ses activités. Elle peut notamment se porter caution et donner toute sûreté personnelle ou réelle en faveur de toute personne ou société liée ou non. Elle peut être administrateur, gérant ou liquidateur.

- La prestation de services administratifs au sens le plus large, et notamment, de secrétariat et gestion.

La société a également pour objet, tant au Luxembourg, qu'à l'étranger, pour compte propre, ou pour compte de tiers, ou en participation avec des tiers, la gestion d'un patrimoine mobilier et immobilier. Dans ce cadre la société pourra faire toutes opérations civiles d'achat, de vente, de transformation, d'aménagement, de conclusion de baux commerciaux et/ou civils, de sous-location, d'échange et de vente de tous immeubles à l'exclusion de l'entreprise d'achat d'immeubles en vue de la revente. Les opérations précitées s'entendent au sens large et comprennent notamment l'accomplissement de toutes opérations relatives à l'acquisition, la cession et la constitution de droits réels sur des biens immeubles bâtis ou non bâtis.

La société pourra également contracter ou consentir tout prêt généralement quelconque mais aussi hypothéquer ses immeubles et se porter caution pour tous prêts, ouvertures de crédit ou autres obligations, aussi bien pour elle-même que pour des tiers.

**Art. 3.** La Société est constituée sous la dénomination de «BURAGO S.à r.l.».

**Art. 4.** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg.

Le siège social pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision de l'assemblée générale des associés.

**Art. 5.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## **Titre II. - Capital - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

Chaque part sociale donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la Société en proportion directe au nombre des parts sociales existantes.

**Art. 7.** Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés, excepté aux héritiers réservataires et au conjoint survivant, que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Les associés existants ont en toute hypothèse un droit de préemption sur les parts à céder, respectivement un droit de souscription préférentiel en cas d'augmentation de capital.

En cas de cession en conformité avec les dispositions de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, la valeur d'une part est calculé sur base du bilan moyen des trois dernières années et, si la Société ne compte pas trois exercices, sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

## **Titre III. - Gérance**

**Art. 8.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis dans la représentation de la Société vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non, pour des affaires déterminées.

Vis-à-vis des tiers la Société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle d'un gérant.

## **Titre IV. - Décisions de l'associé unique - Décisions collectives d'associés**

**Art. 9.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus au(x) gérant(s) sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus au(x) gérant(s) seront prises en assemblée.

## **Titre V. - Année sociale - Bilan - Répartitions**

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 11.** Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Le solde du compte de profits et pertes, après déduction des dépenses, frais, amortissements, charges et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net annuel de la société sera transféré à la réserve légale de la Société jusqu'à ce que cette réserve atteigne un dixième du capital souscrit. Si à un moment quelconque et pour n'importe quelle raison, la réserve légale représentait moins d'un dixième du capital social, le prélèvement annuel de cinq pour cent reprendrait jusqu'à ce que cette proportion d'un dixième soit retrouvée.

Le surplus du bénéfice net est attribué à l'associé unique ou, selon le cas, réparti entre les associés. Toutefois, l'associé unique, ou, selon le cas, l'assemblée des associés à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

## **Titre VI. - Dissolution**

**Art. 12.** La Société n'est pas dissoute automatiquement par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

Les héritiers et créanciers du comparant ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit requérir l'apposition de scellés, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration ou de sa gérance.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateur(s) nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou, selon le cas, partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

### **Titre VII. - Dispositions générales**

**Art. 13.** Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, le ou les associés se réfèrent à la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date d'aujourd'hui et finira le 31 décembre 2013.

#### *Souscription - Libération*

Les parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre euros (124.- EUR) ont été souscrites comme suit:

Monsieur Xavier GARROY, prénommé: .....	100 parts sociales
Total: .....	100 parts sociales

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

#### *Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent au souscripteur ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille deux cents euros (1.200,- EUR).

#### *Avertissement*

Le notaire instrumentaire a rendu attentif la comparante au fait qu'avant toute activité commerciale de la Société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par la comparante.

#### *Décisions de l'associé unique*

- 1) La société est administrée par un gérant unique nommé pour une durée indéterminée:  
- Monsieur Xavier GARROY, gérant de sociétés, né le 30 septembre 1987 à Liège (B), demeurant à Rue de Wergifosse 88, B-4630 Soumagne,
- 2) L'adresse du siège social est fixée à L-1318 Luxembourg, 58, rue des Celtes.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: X. Garroy et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 avril 2013. LAC/2013/18500. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2013.

Référence de publication: 2013055324/143.

(130068316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

### **DD-Trust (SPF) S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 86.624.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2013.

Danelli Barbara.

Référence de publication: 2013055417/10.

(130067974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.